

Liqueur d'oranges

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mais plus nous aurons d'actionnaires, plus nous aurons de bêtes. »

Deux médecins très occupés se rencontrent et causent de l'influenza.

— Vous devez avoir bien à faire? demande l'un.

— Ne m'en parlez pas; je n'ai pas une minute à moi. Je suis éreinté. Vraiment, depuis quelques semaines, les malades tuent les médecins.

— La revanche! répond philosophiquement l'autre.

Au tribunal, salle des pas-perdus. Deux témoins attendent la reprise de l'audience. L'un deux montre à l'autre un avocat qui, se promenant en long et en large de la salle, est en train de gesticuler et de parler tout seul.

— Ah ça, il est donc fou?

— Pourquoi donc?

— Dame, un avocat qui se parle à lui-même, c'est comme un pâtissier qui mangerait sa marchandise.

Dans un établissement de correction, qui doit être visité quelques heures après par un délégué du gouvernement, le directeur de l'établissement frappé, de la saleté du linge de ses pensionnaires, dit à ceux-ci :

— Vous allez me faire le plaisir de changer de chemise.

— Nous n'en avons qu'une.

— C'est égal, changez entre vous!

Deux amis prennent une absinthe dans un café :

— Tu devrais bien me prêter cent sous, dit l'un.

— Pourquoi faire?

— Pour les prêter à mon voisin Jacques.

— Et qu'en veut-il faire?

— Il veut me les rendre; il me les doit.

La logique des enfants;

— Papa, pourquoi donc que c'est qu'il tombe de la pluie?

— Mon enfant, c'est pour faire pousser les végétaux, les légumes... tu sais bien? les choux, les carottes...

— Alors, pourquoi donc qu'il pleut dans la cour?

Un bon bourgeois se plaint amèrement de la conduite de son fils, à l'un de ses amis.

— Tu devrais, lui dit celui-ci, le sermonner d'importance.

— Oh! ce que je lui dis, moi, cela lui est bien égal; il n'écoute jamais que les idiots.

L'ami avec complaisance :

— Veux-tu que je lui parle?

Examen de droit :

LE PROFESSEUR. — Vous savez, mon-

sieur, que dans certains cas la mère peut être tutrice de ses enfants, pourvu qu'elle soit majeure. La grand'mère peut-elle l'être également?

LE CANDIDAT. — Oui, monsieur.

LE PROFESSEUR. — A quelles conditions?

LE CANDIDAT. — Pourvu qu'elle soit majeure.

La femme de Bernadotte, roi de Suède, aimait son mari. Jusque-là c'est assez naturel; mais cet amour devint un vrai fléau pour le pauvre Béarnais, qui, n'ayant rien d'un héros de roman, se trouvait même fort embarrassé quelquefois de son rôle. C'était des larmes continuelles. Lorsqu'il était sorti, c'était parce qu'il était absent. Lorsqu'il devait sortir, encore des larmes; et lorsqu'il rentrait, elle pleurait encore parce qu'il devait ressortir, — peut-être huit jours plus tard, — mais enfin il devait ressortir.

Après mille déceptions, un pauvre diable a fini par se caser en qualité de commis chez un marchand de jeux en tous genres.

— Surtout, lui disait son patron, en lui montrant un échiquier, je vous recommande de tenir tous les pions dans un état constant de propreté.

— Oh! monsieur, répond le nouvel employé, j'ai de l'expérience: je sais ce que c'est que d'essuyer des échecs.

Liqueur d'oranges. — Voulez-vous la meilleure recette, — certainement la plus saine et la plus agréable, — de toutes les liqueurs toniques et digestives?

Pelez douze oranges soigneusement, de façon à ne pas prendre le blanc avec l'écorce; mettez vos pelures dans un bocal, avec un litre et demi d'alcool à 35 degrés. Laissez infuser pendant un mois, en agitant tous les jours. Ajoutez alors un kilo de sucre, que vous aurez fait fondre dans quantité d'eau suffisante; puis filtrez et buvez à la dose d'un petit verre après chaque repas.

La première livraison de **La campagne de 1799**, récit du drame sanglant dont la Suisse fut le théâtre et dont les acteurs furent les armées française (Massena), autrichienne (archiduc Charles) et russe (Souwarow), vient de paraître. Cet ouvrage — auquel seront annexés: une carte générale du théâtre des opérations, 22 cartes et plans coloriés des différents combats, 15 tableaux explicatifs des mouvements, de la dislocation et de l'effectif des armées en présence, et cinq portraits sur acier, — dû à la plume du capitaine Boillot, instructeur d'infanterie, et couronné par la *Société des officiers suisses*, mérite à tous égards d'être lu.

Abondant en détails, données, renseignements complètement inédits, il ne peut qu'exciter au plus haut degré l'intérêt de tous, cela par le récit d'une des époques les plus mouvementées de l'histoire de l'humanité.

L'ouvrage paraissant en dix livraisons mensuelles à 0 fr. 80 cent. l'une, chacun aura toutes facilités de se procurer une étude aussi remarquable qu'intéressante, dont on ne saurait trop recommander la lecture.

S'adresser à la librairie militaire, à Neuchâtel.

La livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient: Etudes californiennes, par M. H. Gaullieur. — Une petite Américaine. Nouvelle, par Mme Jeanne Mairet. — Wagner et List, d'après leur correspondance, par M. William Cart. — Les moyens de transport et leur histoire à l'Exposition de 1889, par M. E. Lullin. — Un patriote bulgare: Zacharie Stoianov, par M. Louis Léger. — Le crapaud et la rose. Conte, de Vsevolod Garshine. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

Réponse à notre dernière charade: Bonnet (bon, net). — Ont répondu juste: M. Deléssert, Vufflens; Poras, Prévonloup; E. Monod, Vevey; Urfer, Eysins; Orange et Dubrit, Genève; Bastian et Gerber, Lutry; Tripod, Aubonne; Landry, Yverdon; Bastian, Forel. — La prime est échue à M. Tripod, à Aubonne.

Charade

(proposée par Mme M. à C.)

Mon premier est égal en tout à mon second; Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre; Si, devenant amant, je devenais le vôtre, De mon tout partagé, j'aimerais bien le nom.

Prime: quelque chose d'utile.

La Société littéraire de Lausanne célébrera, samedi prochain, le 2^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organise une soirée littéraire et musicale, à laquelle voudront assister tous les amis de cette sympathique société.

THÉÂTRE. — Demain dimanche: **La foi, l'espérance et la charité**, drame en six actes par Rosier. — *La maison sans enfants*, comédie en trois actes par Duma-noir.

Lundi 17, la troupe de M. Scheler, donnera une 2^{me} représentation du *Pater*, et du *Gendre de M. Poirier*.

L. MONNET.

On demande, à acheter les cinq ou six premières années du *Conteur Vaudois*. S'adresser au Bureau du journal.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 25.

— Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50.

— Canton de Genève 3 % à fr. 103,50 Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.